

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE (PUY-DE-DOME)**

1. Maîtrise d'ouvrage :



Communauté de Communes Plaine Limagne

158 Grande Rue BP23
63260 AIGUEPERSE
04 73 86 89 90

2. Maîtrise d'œuvre :

GEOVAL BET VRD
38, rue de Sarliève CS10012
63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex

3. Procédure de passation et objet du marché :

Procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 et R2113-1 du Code de la Commande Publique, en vigueur.
Travaux d'aménagement de création et d'aménagement d'une aire paysagère de services pour camping-cars, route de Vichy, Commune de Maringues, pour le compte de la Communauté de Communes Plaine Limagne (63).

4. Lieu des travaux : route de Vichy, commune de Maringues (63)

5. Description des travaux et délais

Lot 1 - VRD avec une seule et unique tranche de travaux
Lot 2 – Equipements avec une seule et unique tranche de travaux

Voie d'accès en sable : 570 m²
Emplacement CC en terre pierre : 700 m²
Tranchée d'infiltration
Dalle béton : 80 m²
Volet Paysager avec plantation de haies et d'arbres
Equipements : borne de service et 2 bornes « énergie »

Délais : laissés à l'appréciation des entreprises,
Démarrage prévu : septembre 2022

6. Justifications à produire : Pièces prévues au Code de la Commande Publique

7. Critères de sélection de l'entreprise :

1- Valeur technique de l'offre	sur 55
2- Montant de l'offre	sur 45

8. Date limite de remise des offres :

Les offres devront parvenir conformément au Code de la Commande Publique : **Le Vendredi 10 juin 2022 à 12 heures au plus tard**

Les offres seront transmises uniquement par voie électronique, conformément au Code de la Commande Publique, sur la plateforme <https://www.centreofficielles.com>

9. Dossiers :

À télécharger sur la plateforme électronique <https://www.centreofficielles.com>
Ou <https://www.plainelimagne.com/index.php/11-decouvrir/20-marches-publics>

10. Tribunal compétent, délais et voies de recours

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand sis 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le candidat dont la candidature ou l'offre serait rejetée, dispose d'un délai de deux mois à dater de la réception de la notification portant rejet de la candidature ou de l'offre pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif précité.

11. Renseignements :

Les candidats devront faire parvenir une demande écrite au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.centreofficielles.com>

Une réponse sera alors adressée, par écrit, via le profil acheteur, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres

12. Date d'envoi à la publication : mercredi 18 mai 2022